



Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port-Lazo Boulgueff & Kérarzac

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 juillet 2015

Le président ouvre la séance en présence de 48 membres présents ou représentés.

Il présente le rapport moral :

Le rapport d'activité couvre traditionnellement une année entre deux assemblées générales, à la différence du rapport financier qui est calé sur une année civile

Les sorties à St Riom 15 bateaux fin juillet puis à Bréhat 13 bateaux ont été couronnées de succès, à la fois grâce à une météo superbe et à un nombre de bateaux exceptionnel. Celle à St Quay, 8 bateaux, a été un peu plus agitée avec un retour sur une mer formée avec une bonne brise de NE. C'était prévu et certains avaient choisi de rentrer le samedi après-midi, les autres ont dû faire avec. Certains, finalement, ne sont rentrés qu'en mars... En 2015 après le report de St Riom, 11 bateaux sont allés sans soucis, sinon de supporter un maître de port se prenant pour un GO des bronzés, à Pontrieux, les 8 bateaux de Binic ont par contre eu des fortunes diverses, il y aura toujours besoin de lecture de carte et le vide bateau bénéficiera sans doute d'une paire de béquilles. En tout, sur une saison, 120 personnes auront profité des sorties, c'est quand même pas rien.

Les ateliers hivernaux ont rencontré un succès maintenant habituel, à noter que la participation de Philippe nous a permis de diviser le groupe en deux parties. Cela permet de rendre plus attractif les exercices pratiques : Mouillages et manœuvres de port, Navigation locale et courant de marée, Navigation, routes techniques de pêche et sécurité ont regroupé en une inter saison 137 personnes.

La galette au rendez-vous de janvier nous a vu une grosse cinquantaine autour d'une table .

La sortie, devrais-je dire annuelle, à Roscoff, même perturbée par la météo, nous a presque fait regretter d'avoir limité le nombre d'inscrit à 30.

Le journal, votre journal, les « Echos de l'Ost Pic », vous a tenu informé des nouveautés et des potins du secteur... 2 fois par an c'est bien, il nous faut même parfois rajouter une page pour ne pas omettre toutes les infos.

Le site internet est avec le courriel, le véritable lien de nos membres. Il faut quand même veiller à ce que les informations majeures soient diffusées à tous...

La commission « récifs » a fourni un travail impressionnant et je vais passer la parole à ses responsables pour vous l'expliquer (présentation en annexe1 au rapport moral)

Quelques autres sujets ayant été l'objet de notre attention :

Hydroliennes : nous sommes toujours attentifs aux évolutions des deux projets (EDF et France Énergies Marines), même si les conséquences sur la plaisance semblent minimales.

Projet Life + : Nous avons été informé de et avons participé à la réunion de mise en place de ce projet. Les préconisations pourraient aller jusqu'à la mise en jachère de certaines zones subissant une trop forte pression de pêche. Qui exerce la plus forte pression de pêche, les bassiers ou les professionnels qui tout à fait légalement draguent les mêmes bancs dans l'Anse de Paimpol ?

Cependant, la vision des 1000 bassiers le jour de la marée du siècle revenant avec des Saint-Jacques de la taille des pétoncles et des praires de 20 centimes nous montre le travail pédagogique à accomplir vis-à-vis des pêcheurs de loisir.

Ostréiculture : L'affaire des créations de zones de stockage à Port Lazo et à Kérarzac va ressurgir à l'automne. Le nouveau projet, même si il tient compte d'une partie des remarques de 2014, n'en conduira pas moins à une modification des pratiques avec un accès plus fréquent aux grèves et aux sites. Quelle est la position logique d'une APP face à ce projet ?

Nous défendons toujours la protection de la ressource et la cohabitation intelligente des plaisanciers avec les professionnels de la mer, pêcheurs et ostréiculteurs. Il existe des procédures, utilisons-les. La côte de Port Lazo sur la zone considérée est classée depuis 1930, cela a pesé sur les délimitations des zones portuaires et ostréicoles, il ne faut pas revenir en arrière.

Nos statuts prévoient « de développer une saine cohabitation avec les Professionnels de la mer. » Nous y croyons toujours.

Tout cela fait la vie d'une association, impliquée dans la vie d'une commune ou d'une communauté de commune, avec 6 ateliers et 6 sorties ouvertes au public tous les ans, et tout cela gratuitement, sans compter la fête de la mer, la galette, le voyage et autres forums. Je vous laisse faire la moyenne par mois.

Je vous demande d'approuver ce rapport, et de remercier par la même occasion tous les membres du bureau, tous les bénévoles, les bricoleurs des bouts de ficelles et bout de carton, du moteur hors bord et de la remorque, de l'informatique, les récolteurs de fond qui nous permettent contre vent et marée d'être une association dynamique et efficace, mais aussi nos sponsors qui financent la publicité de la fête de la mer et la parution du journal, et bien sûr la mairie pour sa subvention annuelle et encore plus pour la mise à disposition des salles et du matériel communal.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier est ensuite présenté par la trésorière :

Compte de résultat 2014

Bilan par chapitre	Résultat	Recettes	Dépenses
Cotisation des membres	1 284,00 €	1 310,00 €	-26,00 €
Fonctionnement	-2 743,17 €	701,87 €	-3 445,04 €
Animations	-1 202,46 €	1 939,85 €	-3 142,31 €
Comité Départemental	-104,00 €	0,00 €	-104,00 €
Autres Asso	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Bulletin	-687,70 €	0,00 €	-687,70 €
Fête de la mer	-425,11 €	6 128,42 €	-6 553,53 €
Subventions et dons	3 796,22 €	3 897,59 €	-101,37 €
Compte de résultat	-82,22 €	13 977,73 €	-14 059,95 €

Bilan 2014

BILAN 2014

	COMPTE	CAISSE	LIVRET	TOTAL
au 1er JANVIER 2014	7,95 €	13,50 €	4 230,95 €	4 252,40 €
RESULTATS 2014	11,51 €	23,00 €	-116,73 €	-82,22 €
Au 31 DECEMBRE 2014	19,46 €	36,50 €	4 114,22 €	4 170,18 €

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée aux adhérents qui débattent entre autre de l'opportunité et de la position de la zone de récifs artificiels, et des nouvelles règles de pêche au bar imposées par l'UE aux professionnels.

Le président informe l'assemblée des précisions données par la DDTM 22 sur les moyens individuels de repérage lumineux.

Le maire de Plouézec prend la parole et remercie l'association pour sa participation à la vie de la commune. Il informe l'assemblée sur la probabilité de devoir intégrer une taxe foncière dans les redevances portuaires à partir de 2016 et les informe d'une enquête en cours concernant la remise en état du domaine public maritime suite à la fin d'exploitation des gisements de maërl de la baie.

Le président propose le projet d'activité 2015/2016 :

Bien sûr, après la sortie du 1^{er} Août à Bréhec, les chants de marin vont nous occuper un petit moment.

Ensuite ce sera la fin de la saison, déjà, avec la sortie pêche à pied du 30 aout et Bréhat le 26 septembre.

Puis nous reprendrons le rythme de croisière des ateliers hivernaux (demandez-nous de traiter des thèmes), la galette, le vide bateau du lundi de Pâques (fin mars brr...) etc....

Le voyage 2016 n'est pas encore gravé dans le marbre mais certains ont déjà des idées. Et la fête de la mer pourrait bien avoir lieu le jour où il y aura de l'eau.

Comme d'habitude, nous vous représenterons auprès des autorités locales pour les affaires portuaires, les projets émergents et les éclaircissements de règlements pas toujours lisibles.

Le groupe récif poursuivra sa démarche comme ils vous l'ont expliqué il y a quelques minutes.

Nous somme particulièrement conscient de notre rôle pédagogique que ce soit en navigation, pour la pêche ou simplement pour expliquer les règles ancestrales à appliquer comme la veille (visuelle ou radio) et l'assistance.

Nous sommes bien sûr ouverts à l'organisation de nouvelles activités sur votre demande.

Elections au CA

Le président précise que les statuts n'indiquent pas de nombre maximum pour la composition du CA. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Les sortants : André Doura, Chantal Plouzin et Cécile Warnas sont candidats à leur réélection.

De plus Patrick Piat, Philippe L'Hostis et André Hagard se présentent.

Tous sont élus pour composer le nouveau CA qui se réunira début Août pour élire le bureau.

Les sujets à l'ordre du jour ayant été épuisés et constatant qu'il n'y a plus de question, le président clôt l'assemblée générale.